

Agressions déclarées par les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels en 2017

En 2017, 2 813 sapeurs-pompiers ont déclaré avoir été victimes d'une agression au cours d'une intervention. En 2016, ce nombre s'élevait à 2 280 ce qui représente une augmentation du nombre de déclarations d'agression de 23 % en un an.

Pour 10 000 interventions effectuées, 6 sapeurs-pompiers ont été agressés en 2017. Ce taux est également en hausse par rapport à l'année précédente (5 pour 10 000 interventions en 2016).

En 2017, les agressions déclarées par les sapeurs-pompiers ont donné lieu à 955 journées d'arrêt de travail. Ce nombre est en baisse par rapport à l'année précédente où les agressions avaient donné lieu à 1 613 journées d'arrêt de travail (- 41 %).

Pour finir, en 2017, 382 véhicules ont, selon les déclarations, été endommagés pour un préjudice estimé de 290 300 euros. Le montant estimé de ces dégradations a légèrement augmenté entre 2016 et 2017 (+ 2 %).

Avertissements

En cas d'agression physique d'une personne en intervention, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) concerné peut, depuis 2005, communiquer à la Direction de la sécurité civile et de la gestion de crise (DSCGC) un certain nombre d'informations relatives au fait constaté.

Compte tenu de son caractère purement déclaratif et de l'absence d'obligation à déclarer les faits, il est essentiel d'appréhender les informations contenues dans cette Note avec prudence, car les chiffres présentés ne sont pas exhaustifs (la remontée des informations peut varier en fonction des SDIS). Ces chiffres ne fournissent donc que des tendances.

Nous avons choisi d'agrégier les données communiquées par « régions¹ » (incluant les départements d'Outre-mer, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et le Bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPPM)) afin d'améliorer la compréhension des données transmises. Un tableau, téléchargeable sur le site internet de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, reprend le nombre de sapeurs-pompiers agressés pour 10 000 interventions, **par départements**, en 2016 et 2017.

Il est important de souligner que nous ignorons le nombre de sapeurs-pompiers par départements. Seuls les effectifs par SDIS nous sont communiqués. Or tous les personnels des SDIS ne sont pas susceptibles de participer aux interventions. Nous avons donc décidé de ne pas calculer de taux d'agressions pour 10 000 sapeurs-pompiers.

Le nombre de plaintes retenu dans cette étude est celui relatif aux plaintes déposées en tant que « personne physique ». Les plaintes déposées en tant que « personne morale » ne sont pas comptabilisées (691 plaintes ont été déposées par les SDIS en 2017 contre 726 en 2016).

(1) Depuis la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), promulguée le 7 août 2015, le nombre de régions métropolitaines est passé de 22 à 13.

2 813 agressions de sapeurs-pompiers déclarées en 2017

Passant en volume de 2 280 en 2016, à 2 813 en 2017, le nombre de déclarations de sapeurs-pompiers agressés a augmenté de 23% (+ 533 agressions déclarées) (graphique 1).

En 2017, la région affichant le nombre d'agressions de sapeurs-pompiers le plus élevé est, comme l'année précédente, la région Nouvelle-Aquitaine avec 527 agressions déclarées. Les régions des Hauts-de-France et de l'Île-de-France comptent également un nombre élevé de déclarations d'agressions de sapeurs-pompiers, respectivement 326 et 327 déclarations en 2017. Notons que sur ces trois régions, seule la région des Hauts-de-France affiche une baisse du nombre de déclarations de pompiers agressés en intervention par rapport à l'année précédente (- 11 %, soit 40 déclarations d'agressions de moins dans cette région).

La région qui connaît l'évolution la plus importante du nombre de pompiers agressés en intervention est la région Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de déclarations étant passé de 89 en 2016 à 251 en 2017, soit une augmentation de 182%. Cette augmentation peut être due à une meilleure remontée des informations, à un abaissement

du seuil d'acceptabilité des violences ou à une sensibilisation des autorités hiérarchiques sur la nécessité de mieux déclarer les faits.

En 2017, 6 sapeurs-pompiers agressés pour 10 000 interventions

Le nombre d'interventions des sapeurs-pompiers est en légère hausse entre 2016 et 2017 (+ 2%, passant de 4 542 357 à 4 651 476, soit 109 119 interventions supplémentaires). Ainsi, en 2017, pour 10 000 interventions, 6 sapeurs-pompiers ont été agressés à l'échelle nationale (1 point de plus qu'en 2016).

Au niveau régional, c'est en Nouvelle-Aquitaine que le taux d'agression pour 10 000 interventions est le plus élevé en 2017 (14 pour 10 000 interventions). La région Bourgogne-Franche-Comté présente également un taux d'agressions déclarées de sapeur-pompiers pour 10 000 interventions élevé (13 agressions déclarées pour 10 000 interventions). Notons que la Corse n'a, comme l'année précédente, pas déclaré d'agressions de sapeurs-pompiers en 2017, faisant de cette région avec l'Outre-mer, les deux zones présentant le moins de déclarations d'agressions de sapeurs-pompiers.

Tableau 1. Nombre de sapeurs-pompiers agressés rapporté au nombre d'interventions, en France entière et par régions en 2017 (agrégats des départements déclarants)

Régions	Total des interventions		Total des sapeurs-pompiers agressés	Nombre de sapeurs-pompiers agressés pour 10 000 interventions
	Volume	%		
Auvergne-Rhône-Alpes	530 532	11	271	5
Bourgogne-Franche-Comté	190 909	4	251	13
Bretagne	172 177	4	56	3
Centre-Val-de-Loire	155 459	3	61	4
Corse	31 881	0,7	0 ²	-
Départements d'Outre-mer	153 202	3	5	0,3
Grand Est	351 439	8	298	9
Hauts-de-France	427 659	9	326	8
Île-de-France*	914 137	20	327	4
Normandie	215 160	5	104	5
Nouvelle Aquitaine	376 560	8	527	14
Occitanie	373 308	8	228	6
Pays de la Loire	192 860	4	52	3
Provence-Alpes-Côte D'Azur*	566 193	12	307	5
Total France	4 651 476	100	2 813	6

Source : ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise - Traitement ONDRP.

Champ : France entière

* La BSPP (Brigade de sapeurs-pompiers de Paris) couvre les départements de la petite couronne (75, 92, 93 et 94). Nous avons donc décidé d'intégrer cette brigade particulière à la région Île-de-France. Des données détaillées concernant les agressions subies et déclarées par les sapeurs-pompiers de la BSPP sont disponibles en annexe 1 de cette fiche. De la même manière, nous avons décidé d'intégrer le Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPPM) à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La moitié des sapeurs-pompiers agressés en 2017 étaient des professionnels.

Le corps des sapeurs-pompiers regroupe des sapeurs-pompiers volontaires (194 975 soit 79 % des effectifs), des sapeurs-pompiers professionnels (40 537 individus, soit 17 % des effectifs) et des sapeurs-pompiers militaires³ (10 708 militaires, soit 4 % des effectifs).

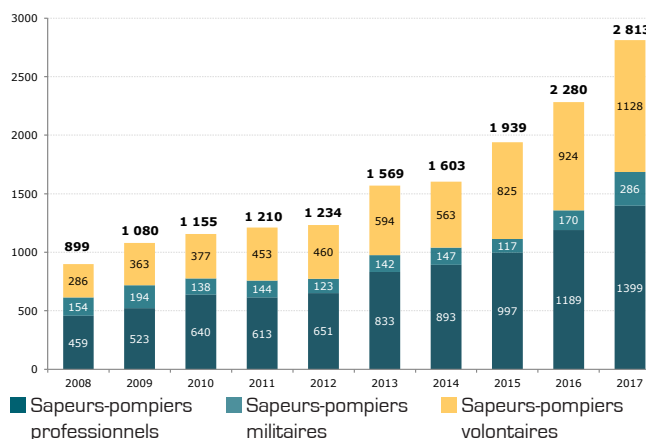
Parmi les 2 813 sapeurs-pompiers agressés en 2017, la moitié était des professionnels, (soit 1 399 personnels). Les pompiers volontaires agressés représentent 40 % de l'ensemble avec 1 128 personnels agressés et les militaires 10 % (286 personnels agressés).

Toutes les catégories de sapeurs-pompiers affichent un nombre d'agressions supérieur à celui de l'année précédente: +18% pour les sapeurs-pompiers professionnels (210 agressions déclarées supplémentaires), +22% pour les agressions déclarées par les sapeurs-pompiers volontaires (204 agressions déclarées de plus qu'en 2016) (graphique 1) et +68% pour les sapeurs-pompiers militaires (+116 agressions déclarées). Cette augmentation concerne tant la BMPM: +68% (38 agressions déclarées de plus) que la BSPP: +74% (84 agressions déclarées supplémentaires).

Sur une période plus longue, entre 2008 et 2017, on constate que le nombre déclaré d'agressions de sapeurs-pompiers, toutes catégories confondues, augmente fortement (1 914 agressions supplémentaires, soit +213%).

Il est important de préciser que cette hausse peut être partiellement due, comme indiqué dans l'avertissement, à un meilleur taux de déclaration.

Graphique 1 : Nombre de sapeurs-pompiers agressés de 2008 à 2017, par catégorie



Source : ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise - Traitement ONDRP.
Champ : France entière

En 2017, moins des deux tiers des sapeurs-pompiers agressés ont déposé plainte

En France, sur les 2 813 sapeurs-pompiers ayant été agressés en 2017, 1 743 ont déposé plainte, soit 62 % d'entre eux. Le taux de plainte a augmenté par rapport à 2016, année durant laquelle 59 % des sapeurs-pompiers agressés avaient déposé plainte (soit une hausse de 3 points).

Tableau 2. Nombres et taux de plainte des sapeurs-pompiers professionnels, militaires et volontaires suite à leur agression en 2017

Régions	Total de sapeurs-pompiers agressés en 2017	Dépôts de plainte en 2017	Taux de plainte (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	271	225	83
Bourgogne-Franche-Comté	251	62	25
Bretagne	56	44	79
Centre-Val-de-Loire	61	52	85
Corse	0	0	-
Départements d'Outre-mer	5	5	100
Grand Est	298	230	77
Hauts-de-France	326	184	56
Île-de-France*	327	302	92
Normandie	104	59	57
Nouvelle Aquitaine	527	116	22
Occitanie	228	154	68
Pays de la Loire	52	44	85
Provence-Alpes-Côte D'Azur*	307	266	87
Total France	2 813	1 743	62

Source : ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise - Traitement ONDRP.
Champ : France entière

* La BSPP est intégrée à la région Île-de-France et la BMPM à la région Provence-Alpes-Côte D'Azur

(3) Les personnels administratifs de chaque corps sont comptabilisés dans ce décompte.

En 2017, deux zones présentent des taux de plainte élevés, au-delà de 90%: il s'agit des départements d'Outre-mer (100%) et de l'Île-de-France (92%). Notons également que 6 régions ont un taux de plainte assez élevé, supérieur à 75%.

À l'inverse, deux régions ont un taux de plainte particulièrement faible, inférieur à 30 % : la Nouvelle Aquitaine qui présente un taux de plainte de 22 % et la Bourgogne-Franche-Comté avec un taux de plainte de 25 %.

955 jours d'arrêt de travail en 2017 à la suite d'agressions

En 2017, les 2 813 déclarations d'agressions de sapeurs-pompier ont donné lieu à 955 journées d'arrêt de travail (soit 0,3 journée d'arrêt par agression). Ce nombre a diminué de 41 % par rapport à l'année 2016, année durant laquelle il y a eu 1 613 arrêts de travail consécutifs à une agression de sapeur-pompier.

Avec 301 jours d'arrêts de travail, la région Occitanie présente le nombre le plus élevé. Trois autres régions françaises affichent également un nombre de jours d'arrêts relativement élevé (supérieurs à 100): l'Île-de-France avec 131 jours d'arrêt prescrits, la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 114 jours d'arrêt et les Hauts-de-France totalisant 108 jours d'arrêt ordonnés.

En 2017, 382 véhicules de sapeurs-pompier endommagés pour un préjudice estimé de 290 300 euros.

En 2017, 382 véhicules ont été détériorés à l'occasion des différentes missions des sapeurs-pompier (tableau 4). 414 véhicules avaient subi des dommages en 2016, ce nombre a diminué de 8 % en une année. L'Île-de-France est la région dans laquelle il y a eu le plus de véhicules endommagés en 2017 (124, soit près d'un tiers de la totalité des véhicules endommagés en France).

Le préjudice est estimé, en 2017, à 290 300 euros. Le montant estimé par ces dégradations a légèrement augmenté entre 2016 et 2017 (+ 2 %) puisqu'il s'élevait à 283 442 euros en 2016.

L'ensemble des services départementaux y compris la BSPP et le BPPM ont déposé 326 plaintes pour dégradations de biens en 2017, contre 275 en 2016. Le nombre de plaintes déposées est aussi à la hausse entre ces deux années (+ 19%).

(4) Précisons à nouveau que le «0» ne signifie pas qu'aucun sapeur-pompier n'ait été agressé en Corse mais plutôt qu'il n'y a eu aucune déclaration d'agression dans cette région.

Tableau 3. Nombre de journées d'arrêt de travail délivrées, par régions en 2017

Régions	Total de sapeurs-pompier agressés en 2017	Nombre de jours d'arrêt de travail	Nombre de jours d'arrêt de travail par agression
Auvergne-Rhône-Alpes	271	114	0,4
Bourgogne-Franche-Comté	251	55	0,2
Bretagne	56	11	0,2
Centre-Val-de-Loire	61	49	0,8
Corse	0	0	-
Départements d'Outre-mer	5	68	14
Grand Est	298	1	0,0
Hauts-de-France	326	108	0,3
Île-de-France*	327	131	0,4
Normandie	104	12	0,1
Nouvelle Aquitaine	527	36	0,1
Occitanie	228	301	1,3
Pays de la Loire	52	0	0,0
Provence-Alpes-Côte D'Azur*	307	69	0,2
Total France	2 813	955	0,3

Source: ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise - Traitement ONDRP.

* La BSPP est intégrée à la région Île-de-France et la BPPM à la région Provence-Alpes-Côte D'Azur.

Tableau 4. Nombre de véhicules endommagés, estimation du préjudice et nombre de plaintes pour véhicules endommagés en 2017

Régions	Nombre de véhicules endommagés lors d'une agression en intervention	Estimation du préjudice en euros (véhicules endommagés)	Nombre de plaintes pour véhicules endommagés
Auvergne-Rhône-Alpes	37	21 563	36
Bourgogne-Franche-Comté	33	66 436	10
Bretagne	4	2 793	4
Centre-Val-de-Loire	11	4 874	9
Corse	0	0	0
Départements d'Outre-mer	04	0	0
Grand Est	23	7 547	5
Hauts-de-France	18	5 179	18
Île-de-France*	124	103 474	123
Normandie	5	324	5
Nouvelle Aquitaine	23	21 862	20
Occitanie	31	16 619	28
Pays de la Loire	10	4 519	10
Provence-Alpes-Côte D'Azur*	63	35 110	58
Total France	382	290 300	326

Source: ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise - Traitement ONDRP.

* La BSPP est intégrée à la région Île-de-France et la BPPM à la région Provence-Alpes-Côte D'Azur